

Les paysages d'exception,
facteur de développement
pour les territoires

ZOOMS



20^{èmes} Rencontres du



Réseau des
Grands Sites
de France

Gorges de l'Ardèche - Aven d'Orgnac
4 et 5 octobre 2018

DES SITES UNIQUES AUX VALEURS MULTIPLES



Au delà des retombées économiques, les paysages d'exception sont des leviers de développement territorial.

En 2013, la Dune du Pilat générait 11 à 13 millions d'euros de retombées directes correspondant à près de 132 emplois et engendrant 1,78 millions d'euros de recettes fiscales locales et nationales. Cependant, les données chiffrées émanant d'études de retombées économiques sont à prendre avec **prudence** car on ne saurait lier le développement local uniquement aux flux financiers.

Comme le démontre des études récentes ayant pour terrain les Grands Sites de France (PUCA, IAE de Lille/ministère de l'Environnement...), le patrimoine a en effet bien d'autres champs de valeurs d'intérêt général qui en justifient la préservation : **valeur patrimoniale intrinsèque, identitaire, sociale, territoriale...**

De plus, pour qu'un site remarquable devienne pleinement une ressource pour un territoire et ses habitants, il est nécessaire qu'une **dynamique**



associant attractivité territoriale, capacité de coopération entre acteurs, innovation productive se mette en place. Et c'est bien l'un des enjeux de la démarche Grand Site de France.

ZOOM

La Dune du Pilat, un site protégé moteur de l'attractivité du territoire

En 2013, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat a engagé une étude de fréquentation ainsi qu'une évaluation des retombées socio-économiques du Grand Site.

Au-delà des données chiffrées, ces études ont démontré que :

- le Grand Site contribue largement à l'attractivité du territoire
- les dispositifs de protection d'espaces naturels ne sont pas une contrainte mais un atout
- la gestion publique exigeante, œuvre pour l'intérêt général et aussi pour celui des acteurs économiques et des habitants.

En savoir plus : www.ladunedupilat.com

Table ronde à retrouver lors des Rencontres 2018 : "Quelles retombées pour les territoires des sites d'exception – quels enseignements et limites des études ?" (jeudi 4 octobre - 11h)



L'un des enjeux de la démarche Grand Site de France : fédérer les acteurs pour trouver un équilibre entre protection et développement local

Parce qu'ils sont exceptionnels, les Grands Sites de France cristallisent des enjeux patrimoniaux, sociaux, environnementaux, économiques forts. Le pari de la démarche Grand Site de France est alors d'**associer et fédérer tous les acteurs locaux** - professionnels, élus, habitants - autour de ce bien commun. Mais comment mobiliser tous ces acteurs aux intérêts parfois divergents, et créer une vraie dynamique de développement local ?

Territoires d'innovation et d'expérimentation, les Grands Sites de France mettent en place de nouvelles formes de gouvernance, à la fois durable et concertée, reposant sur une prise de conscience et une appropriation collective de ce qui fait le caractère unique d'un site (patrimoine, paysages...). La dynamique territoriale structurée autour de la démarche Grand Site de France et d'une vision d'avenir commune, constitue alors un véritable bénéfice pour le territoire.



ZOOM

Sainte-Victoire, des professionnels engagés autour d'un projet de territoire partagé

Au cœur de cet espace périurbain fortement boisé, activités forestières, agricoles, pastorales et touristiques cohabitent et continuent de façonner le paysage.

Depuis plus de 30 ans, le Grand Site de France s'est engagé dans un projet global qui place les valeurs de son paysage vivant au centre de ses actions. Le renouvellement du label Grand Site de France, avec la mobilisation qu'il génère, est l'opportunité de créer du lien entre les différents professionnels du tourisme, des activités de pleine nature, les vigneron... et d'animer une communauté autour de la valeur patrimoniale du site.

En savoir plus : www.grandsitesaintevoir.com

Table ronde à retrouver lors des Rencontres 2018 : "La valeur territoriale produite par la démarche Grand Site de France" (vendredi 5 octobre - 8h45)



Entre économie de proximité et mobilisation des ressources locales, les Grands Sites de France mettent en place de nouveaux modes de développement qui bénéficient à tous.

Si l'entretien et la gestion d'un Grand Site de France représentent un investissement certain, ces espaces protégés emblématiques constituent une **ressource pour le développement économique local** par les emplois, les activités de services, le dynamisme culturel et touristique qu'ils génèrent.

Cela passe par l'utilisation et la valorisation de ressources présentes sur le Grand Site (savoir-faire, matériaux, produits, ressources humaines...), avec un double impact : la pérennisation de ce qui fait l'esprit des lieux et le développement d'une économie durable dont les **retombées bénéficient à tous**.

La mise en place de la démarche Grand Site de France permet également d'accompagner des initiatives locales sur des territoires le plus souvent à dominante rurale, et de faire émerger des **réponses économiques plus intégrées** et adaptées à la singularité du site.



ZOOM

Accompagnement de projets économiques en milieu rural sur le Massif du Canigó

Le projet est né d'un constat : la nécessité d'adapter l'accompagnement des certains projets en milieu rural, ces derniers ne correspondant pas aux champs d'actions des structures d'accompagnement et de formation "classiques".

Grâce à la formation-accompagnement "Formalisez votre projet (économique)" ou à un accompagnement individuel, tous deux portés par le Syndicat mixte Canigó Grand Site et le Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes, les participants bénéficient d'un accompagnement pour la mise en œuvre de leur projet (reprise de refuge de montagne, montage de séjours touristiques, restauration de sites de cultures en terrasses...). Cette initiative est rendue possible grâce à la mise en réseau des structures d'accompagnement intervenant sur le territoire et s'inscrit dans la stratégie territoriale au service du dynamisme des villages du piémont et des balcons du massif.

En savoir plus : www.canigo-grandsite.fr

Table ronde à retrouver lors des Rencontres 2018 : "Favoriser de nouveaux modes de développement pour les territoires ruraux" (vendredi 5 octobre - 9h50)

PORTRAIT

Sébastien Giorgis

Adjoint au Maire d'Avignon,
Architecte DPLG,
Paysagiste-Conseil de l'Etat,
Urbaniste SFU

Grand témoin
des 20èmes Rencontres
du Réseau des
Grands Sites de France

Avec votre double casquette d' élu et de paysagiste, vous avez cette volonté d'appréhender le développement des territoires à travers le prisme du paysage. Comment cela se traduit-il ?

L'une des croyances concernant l'approche paysagère, c'est que cela signifierait figer le paysage. Mais ce n'est le paysage que l'on protège, c'est la qualité du paysage. Cette exigence de qualité se retrouve désormais dans la définition des "Objectifs de qualité paysagère", instaurée par la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ces objectifs permettent d'accompagner l'évolution du paysage ou sa préservation. La première des qualités, c'est la diversité du paysage. D'où l'importance d'outils comme les Plans de paysage ou les Atlas de paysage qui présentent, à travers un ensemble d'unités paysagères, ce qui fait l'identité d'un paysage, son caractère et l'importance d'articuler, à travers la démarche Grands Sites de France, les outils du paysage et de l'urbanisme (PLUi, SCOT...).



Les Rencontres du Réseau des Grands Sites de France 2018, dont le thème est "Paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires", aborderont la question de la valeur d'un site, qu'elle soit patrimoniale, sociale, territoriale, économique... Un sujet que vous avez détaillé dans ce que vous appelez "la lutte des paysages". Le paysage serait-il un terrain de lutte sociale?

Cette notion vient d'un constat de terrain. Si l'on se réfère à la définition que la Convention européenne du paysage, le paysage est une "partie de territoire telle que

perçue par les populations". Le pluriel est très important car il y a bien plusieurs populations qui habitent le paysage. Celles-ci ont des intérêts, des modes de vie, des histoires différentes. Une sorte de lutte se met alors en place autour de la valeur estimée de ces paysages. Il y a la valeur fondamentale des paysages, et pas seulement des paysages d'exception. Or plus un paysage est exceptionnel, à l'instar des Grands Sites de France, plus les jugements portés par les personnes qui y vivent sont diversifiés. Par exemple, il y a des régions qui vivent d'une économie liée au tourisme et à la résidence secondaire. Entre les personnes qui viennent s'installer sur ces territoires pour la qualité du cadre de vie et ceux qui sont nés là, qui sont agriculteurs, il peut y avoir des points de vue différents sur le site. Et la valeur culturelle et sociale se transforment vite en valeur monétaire, ce qui rend la vie difficile pour les résidents qui n'ont pas les mêmes revenus, les mêmes projets de vie et pas non plus le même projet pour le territoire.

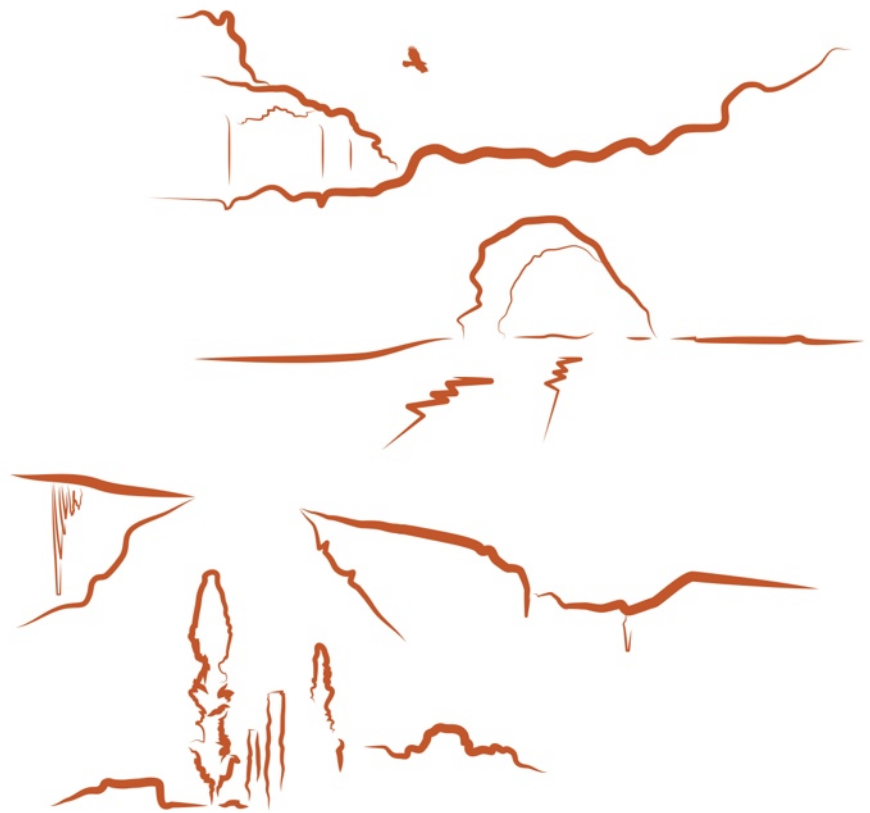
Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires

Comment alors appréhender les valeurs d'un paysage et rassembler autour d'un projet partagé ?

Cette "lutte des paysages" existera toujours mais la démarche Grand Site de France permet de réfléchir collectivement à un projet d'avenir commun autour de la préservation dynamique du site car elle intègre les populations et les différents acteurs économiques, sociaux et politiques. De plus, on voit une évolution avec la décentralisation et les efforts mis en place pour donner le pouvoir aux élus qui sont en relation directe avec les habitants qui sont les premiers concernés. Le vrai chantier, c'est maintenant d'aller chercher les gens et ne pas rester entre soi.

En tant qu'adjoint au Maire d'Avignon, quels projets avez-vous pu mettre en place en ce sens?

A Avignon, nous ne faisons rien sans co-construction. Par exemple, dans le cadre de la révision du PLU, nous avons commencé par 2 ans d'ateliers. Quand il est question de refaire une place, nous n'arrivons pas avec un premier dessin de cette place. Nous parlons d'abord du fond "Comment vivez-vous sur cette place? Quelles sont vos contraintes?". Le territoire d'Avignon est aussi l'un des 5 sites retenus dans le cadre d'appel à projet des "Ateliers des territoires" lancé par le ministère de l'Environnement et que nous avons organisé sur le thème des "coupures urbaines". Cet atelier qui a duré un an a offert une opportunité supplémentaire de réflexion et de débat aux processus participatifs déjà engagés par la ville.



Intervention à découvrir lors de la clôture des Rencontres 2018 « Le regard d'un grand témoin » (vendredi 5 octobre - 12h10)